

RAPPORT D'EXECUTION INTERMEDIAIRE

Nom de l'OSC : EXPERTS SOLIDAIRES

**Titre du projet : Gestion intégrée de la ressource
en eau et amélioration des conditions de vie
des populations rurales en Palestine - GIREUT**

Convention n° : CPS1292 01 H

Calendrier du projet :

Tranche 1 : du 01/01/2024 au 30/11/2025 (après prorogation)

Tranche 2 : du 01/12/2025 au 31/12/2026



Période couverte par le présent rapport: du 01/01/2024 au
30/11/2025

Date de rédaction du présent rapport: 01/02/2026

**Nom de la personne référente à contacter si nécessaire (NOM, fonction,
tél, mail):** RAMNUTH Mélanie, chargée de projet, 0635024074,
contact@experts-solidaires.org

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AERMC	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
AUEA	Association d'Usagers de l'Eau Agricole
CT	Comité Technique (de l'eau)
E-S	Experts-Solidaires
MoA	Ministry of Agriculture
NHWWJSC	North Hebron Water and Wastewater Joint Services Council
PWA	Palestinian Water Authority
TWU	Tubas Water Utility
SMAVD	Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance
STEP	Station d'Épuration

SOMMAIRE

SIGLES ET ABBREVIATIONS	2
I. COMPTE RENDU TECHNIQUE	4
A. PRESENTATION GENERALE DU PROJET (1 PAGE MAXIMUM)	4
B. EVOLUTIONS SIGNIFICATIVES DU CONTEXTE ET/OU DE L'INTERVENTION (1 PAGE MAXIMUM).....	5
C. ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET.....	6
D. ETAT DE LA RELATION PARTENARIALE ET EVOLUTIONS SIGNIFICATIVES DES PARTENARIATS.....	11
E. AUTRES EVOLUTIONS SIGNIFICATIVES	11
F. ETAT DE REALISATION DES ENGAGEMENTS PARTICULIERS	12
G. CONCLUSIONS (1-2 PAGES MAXIMUM).....	12
II. COMPTE RENDU FINANCIER	15
A. INTRODUCTION	15
B. CANEVAS FINANCIER	18

I. COMPTE RENDU TECHNIQUE

A. Présentation générale du projet

Contexte

L'accès et le contrôle insuffisants aux services de base liés à l'eau (eau potable, assainissement, eau agricole, eau industrielle) tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif représentent un défi majeur pour l'amélioration des conditions de vie des populations rurales de Palestine.

Description du Projet

Le projet vise à améliorer les conditions de vie des populations rurales palestiniennes (*Objectif global*), dans deux territoires des Gouvernorats d'Hébron et de Tubas, respectivement à Kharas et Tayasir, grâce une gestion plus intégrée des ressources en eau et à la mise en place de services d'assainissement et de distribution de l'eau agricole plus performants et plus résilients face au changement climatique (*Objectif spécifique*).

La gestion intégrée des ressources sera spécifiquement abordée via le développement de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) ; la REUT permettant d'aborder de manière intégrée la gestion de deux services essentiels de l'eau : le service d'assainissement des eaux usées d'une part et le service de l'eau agricole d'autre part.

Le développement planifié de la REUT sera assuré par le renforcement des capacités de planification, de gouvernance locale et de gestion participative de l'eau (*Résultat 1*). Le service d'assainissement sera amélioré grâce à l'appui à l'amélioration des réseaux d'assainissement et à l'animation d'un dispositif d'incitation sociale et financière destiné à encourager les raccordements des ménages ruraux au réseau d'assainissement collectif (*Résultat 2*). La réutilisation agricole des eaux usées traitées sera accompagnée par l'organisation et la formation des agriculteurs (*Résultat 3*).

Mise en œuvre et partenariats

D'une durée de 36 mois, le projet a démarré en janvier 2024 et doit se terminer en décembre 2026. Le projet est mis en œuvre par l'association française Experts-Solidaires (E-S) en étroite collaboration avec trois partenaires palestiniens. En premier lieu, l'ONG Al Ard, partenaire historique d'E-S, assure une mission d'assistance à maîtrise d'œuvre, en s'appuyant sur une expérience acquise depuis plus de 25 ans en matière de développement rural et agricole en Palestine. En outre le projet associe étroitement les deux opérateurs locaux de l'eau, Tubas Water Utility (TWU) et North Hebron Water and Wastewater Joint Services Council (NHWWJSC), qui ont pour mandat d'organiser la distribution de l'eau et la gestion de l'assainissement dans les 2 territoires visés.

Bénéficiaires directs :

- 2 établissements publics gestionnaires de l'eau et de l'assainissement (Tubas Water Utility et North Hebron Water and Wastewater Joint Services Council)
- 2 Associations d'Usagers de l'Eau Agricole (Tayasir et Kharas)
- 90 agriculteurs
- 10 cadres des institutions régionales (MoA, PWA, MoLG, Gouvernorat)
- 4 cadres techniques d'Al Ard

Bénéficiaires indirects :

- 36 000 habitants des quartiers Nord de la Ville de Tubas, et des villages de Tayasir et de Aqqaba déjà connectés à la STEP de Tayasir ou prévus de l'être
- 16 800 habitants du village de Kharas

B. Evolutions significatives du contexte et/ou de l'intervention

Le projet a été dès son origine, et jusqu'à présent, impacté par une situation géopolitique extrêmement dégradée liée aux événements dramatiques suivants :

- Déclenchement de la « guerre » à Gaza consécutive aux attentats du 7 octobre 2023 et ses conséquences en Cisjordanie : bouclage du Territoire Occupé, opérations militaires israéliennes et exactions des colons, notamment dans le camp de réfugiés d'Al Faraa à côté de Tubas, injonction faite aux ressortissants français de ne pas se rendre en Palestine de la part du consulat ;
- Déclenchement de la « guerre de 12 jours » entre Israël et l'Iran en mai 2025 : bombardements et fermeture totale des frontières terrestres comme des lignes aériennes... ;
- Fermeture du poste frontière du pont Allembry fin septembre 2025 et jusque fin octobre suite à un attentat et blocage des Palestiniens.

Les conséquences principales ont été les suivantes :

- De fortes, si ce n'est d'impératives, restrictions de déplacement ont affecté les activités de nos partenaires locaux, en particulier dans le gouvernorat de Tubas. L'équipe de Al Ard, basée à Naplouse et à Hébron, n'a pu faire des déplacements que très ponctuellement vers la zone d'intervention à Tayasir en 2024 ;
- Il a été impossible pour les coordinateurs de projet d'Experts-Solidaires d'effectuer des missions de terrain à Tubas et Hébron durant la première année du projet (missions restreintes à Jérusalem et à Ramallah).
- Le Consulat de France à Jérusalem et le Conseil d'Administration d'Experts-Solidaires n'ont autorisé la reprise des missions de terrain des gestionnaires du projet qu'en juillet 2024 et des experts techniques qu'en mai 2025, empêchant leur mobilisation effective pour faire avancer le projet ;
- Les partenaires Palestiniens ont été empêché de voyager à l'étranger en septembre 2025 alors qu'un voyage d'étude en France était prévu à cette période.

Ces éléments ont conduit à plusieurs retards critiques :

- Le report de la collecte des données de base pour la monographie territoriale sur Hébron et Tubas, condition préalable au lancement de l'étude des schémas directeurs d'assainissement et de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) ;
- Le report du diagnostic technique des stations d'épuration, nécessaire à la définition des investissements à engager pour leur amélioration. Ce diagnostic n'a pu être réalisé qu'en mai 2025, et les estimations budgétaires des travaux sont encore en cours. Ces estimations vont déterminer le réajustement du plan d'investissement du projet. En effet, les stations ne fonctionnent pas comme elles devraient, ce qui a un impact sur la faisabilité de la REUT en aval. La situation est particulièrement préoccupante pour la station de Kharas, dont l'eau a été interdite de distribution aux agriculteurs en 2024 suite à de mauvais résultats d'analyses effectuées par le ministère de l'Agriculture (nb : une REUT officielle était en cours depuis 2022 et a justifié le choix de Kharas lors de la conception mais la volonté de rendre la REUT officielle a entraîné l'arrêt de la REUT pour un temps).
- Le report des activités de renforcement des capacités de gouvernance locale des deux syndicats des eaux, du fait de l'impossibilité d'organiser les missions d'appui prévues avec des partenaires techniques français d'E-S, notamment le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD), la Région Occitanie et la fondation Véolia.

Par ailleurs le partenaire palestinien Al Ard a été confronté à une instabilité de son équipe projet au cours de la première année, avec le départ successif de deux ingénieurs en charge du volet eau et assainissement, recrutés par d'autres ONG internationales bien mieux disantes (dont USAID). Ces départs ont fortement perturbé le déroulement des activités planifiées ; du moins jusque début 2025 . Depuis cette date Al Ard a pu stabiliser et même augmenter ses ressources humaines dédiées au projet en recrutant, sur les fonds du projet, un ingénieur basé à Tubas et en décidant de recruter, sur ses propres fonds, un second ingénieur basé à Hébron pour améliorer sa capacité d'intervention dans les deux zones du Projet.

C. Etat d'avancement du projet

Activités	Indicateur(s) de suivi de l'activité	Indicateur de suivi des activités réalisées à l'issue de la Tranche 1	Indicateur de suivi des activités prévues pour la Tranche 2
<p>Objectif spécifique 1 : Les populations des villages de Tayassir et de Kharas bénéficient de services d'assainissement plus performants et plus résilients, la réutilisation de l'eau traitée se développe, la gestion concertée de l'eau est initiée sur deux territoires</p> <p><u>Sous-objectifs spécifiques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le risque de pollution locale de l'environnement est réduit grâce à un meilleur assainissement des eaux usées. - Les revenus des ménages ruraux de Cisjordanie augmentent grâce à des activités agricoles mieux valorisées et plus résilientes face au changement climatique. 			
Résultat 1 : Les capacités de gouvernance et de gestion participative des ressources en eau sont améliorées			
A.11 - Création de 2 Comités Techniques locaux de l'eau (CT)	I.111- Liste des membres des 2 CT	I.111 - 1 diagnostic des enjeux et des acteurs en cours de réalisation (préalable à l'identification des acteurs à inclure dans les Comités Locaux de l'Eau et des thématiques à travailler)	I.111 - 2 Comités Locaux de l'Eau, CLE, créés (justificatif : liste des membres)
	I.112 - Animation des réunions des CT	I.112 – 0 réunion organisée (car comités pas encore créés)	I.112 - Animation des réunions des CT
A.12 - Sensibilisation et formation des Comités Techniques sur les thématiques GIRE et REUT	I.121 – 3 ateliers de formations thématiques des CT	I.121 - 0 atelier réalisé	I.121 - 0 atelier réalisé
	I.122 - 3 ateliers d'échanges entre pairs	I.121 - 0 atelier réalisé	I.121 - 0 atelier réalisé
	I.123 - 1 Voyage d'étude sur la GIRE en France	I.123 - 1 voyage d'étude programmé mais annulé (impossibilité pour les Palestiniens de voyager à cause de la fermeture du seul point de passage vers la Jordanie en octobre 2025)	I.123 - 1 voyage d'étude sur la gouvernance participative de l'eau et sur la REUT agricole en France pour les opérateurs de l'eau et les représentants des usagers (prévu février 2026)
A.13 - Elaboration d'un plan de développement de l'assainissement et de la REUT pour chacun des 2 territoires ciblés	I.131 - 2 études de faisabilité de l'assainissement et de la REUT	I.131 – 2 schémas directeurs sur l'assainissement et la REUT démarrés en novembre 2025	I.131 – 2 schémas directeurs sur l'assainissement et la REUT validés (y compris après consultation des CLE cf. A.11)
A.14 - Organisation d'ateliers de concertation territoriale publique sur les schémas d'assainissement et de REUT	I.141 - Liste des 2 groupes de travail citoyens	I.141 – cf. I.111	I.141 – cf. I.111
	I.142 - 4 Ateliers de concertation publique sur les schémas d'assainissement et de REUT.	I.142 – 0 atelier organisé	I.142 – 4 ateliers organisés, 2 par CLE : (i) sensibilisation à la GIRE participative et enjeux locaux ; (ii) consultation sur les plans directeurs locaux

Activités	Indicateur(s) de suivi de l'activité	Indicateur de suivi des activités réalisées à l'issue de la Tranche 1	Indicateur de suivi des activités prévues pour la Tranche 2
			d'assainissement et de REUT
	I.151 - 1 ingénieur responsable du programme « Eau » recruté	I.151 – 2 ingénieurs Eau recrutés par Al Ard (1 sur financement Projet, 1 sur fonds propres)	I.151 – 2 ingénieurs Eau mobilisés sur le projet
A1.5 -Renforcement des capacités du partenaire OSC palestinien à la vulgarisation de la GIRE et la REUT	I.152 - 4 cadres techniques formés et compétents en matière de GIRE et de REUT.	I.152 – 4 cadres d'Al Ard formés à la GIRE et à la REUT : (i) plusieurs formations internes par Experts-Solidaires ; (ii) 1 formation assainissement en France en octobre 2025 – cf. I.312 ; (iii) 1 formation REUT en Tunisie en novembre 2025 (financée par COSTEA sur recommandation du projet)	I.152 - 4 cadres d'Al Ard formés à la GIRE (création et animation d'un jeu sérieux sur la gestion de bassin versant et la gouvernance)
Commentaires : <i>Raisons du retard ou des évolutions éventuels (endogène, exogène, activités remises à la T2, activités prévues en T2), si nécessaire et très synthétique</i>	<p>A.11 - Suite aux discussions avec les partenaires locaux (AlArd, Tubas Water Utility et North Hebron Joint services Council) il a été convenu de ne pas créer de Comités Techniques de l'Eau car perçus comme trop institutionnels et susceptibles d'alourdir la mise en œuvre du projet au lieu de la simplifier. Décision a été prise de concentrer les efforts sur la création de Comités Locaux de l'Eau (CLE) destinés à organiser une interface plus opérationnelle et plus participative avec les acteurs réellement impliqués dans la gestion locale de l'eau (cf. A1.4).</p> <p>A.12 – Le retard pris pour la sensibilisation, la formation et la mobilisation des CLE est lié au retard pris dans la création de ces dernières, faute de pouvoir organiser de grandes réunions durant toute l'année 2024 +.</p> <p>A.13 – La réalisation des schémas directeurs a été repoussée à cause du retard pris dans la réalisation des études préalables, à savoir les 2 monographies de situation des territoires présentant le contexte des études à réaliser : (i) lié avant toute chose aux difficultés si ce n'est à l'impossibilité de déplacement sur le terrain du fait de la situation sécuritaire ; et (ii) dans une moindre mesure, à cause de la relative instabilité du personnel du partenaire Al Ard en 2024).</p> <p>A.14 – La création des groupes locaux d'acteurs a été repoussée à cause de la difficulté à faire réaliser le diagnostic préalable des acteurs et des enjeux : (i) difficultés de déplacement sur le terrain en 2024 ; (ii) difficulté à recruter des consultants locaux compétents en matière d'analyse institutionnelle et sociale de l'eau ; et (iii) impossibilité de mobiliser experts internationaux en appui du fait de la situation sécuritaire).</p>		

Résultat 2 : Un cadre socio-économique et technique permettant l'amélioration de l'assainissement collectif dans les territoires ciblés est fonctionnel			
Activités	Indicateur(s) de suivi de l'activité	Indicateur de suivi des activités réalisées à l'issue de la Tranche 1	Indicateur de suivi des activités prévues pour la Tranche 2
A.21 - réalisation d'une campagne de sensibilisation « Eau, Assainissement et Hygiène » (WASH).	I211 - 1 campagne de sensibilisation WASH	I.211 – 0 campagne WASH réalisée	I211 - 1 campagne de sensibilisation WASH
A.22 - Appui à la mise en place d'un dispositif d'incitation financière pour le développement de l'assainissement collectif.	I.221 - 3 ateliers d'échange entre pairs sur le terrain I.222 - 1 état de lieux du financement de l'assainissement en Palestine. I.223 - 2 plans de financement de l'assainissement actualisés.	I.221 - 0 atelier réalisé I.222 - 0 état des lieux I.223 - 0 plan de financement	Activité annulée
Commentaires : <i>Raisons du retard ou des évolutions éventuels (endogène, exogène, activités remises à la T2, activités prévues en T2), si nécessaire et très synthétique</i>	<p>A.21 – La campagne de sensibilisation a été retardée jusqu'à la réalisation : (i) des 2 monographies de situation préalables de manière à pouvoir disposer de l'état des lieux actuel ; et (ii) des schémas directeurs de l'assainissement de manière à voir une perspective.</p> <p>A.22 – Cette activité n'a pas été réalisée suite à des discussions avec les partenaires locaux, notamment les 2 opérateurs régionaux des services de l'eau. En effet ceux-ci considèrent que les administrés sont dans une situation économique catastrophique et que le climat n'est pas propice à une réflexion sereine sur les moyens d'augmenter la participation des ménages</p>		

Résultat 3 : La réutilisation agricole des eaux usées traitées (REUT) est développée			
Activités	Indicateur(s) de suivi de l'activité	Indicateur de suivi des activités réalisées à l'issue de la Tranche 1	Indicateur de suivi des activités prévues pour la Tranche 2
A.31 - Amélioration du fonctionnement des deux STEP existantes dans les territoires ciblés.	I.311 – 2 diagnostics fonctionnels des STEP	I.311 – 2 diagnostics fonctionnels des STEP : (i) 2 monographies de situation de l'assainissement et de la REUT ; (ii) 1 rapport de mission expert Fondation Veolia mai 2025	
	I.312 - 2 programmes de renforcement des capacités et d'acquisition d'équipement.	I.312 – 1 formation courte en France en octobre 2025 de 6 ingénieurs (4 cadres techniques des 2 STEP + 2 ingénieurs eau Al Ard) ; formation coorganisée avec Fondation Véolia	I.312 – Réalisation des travaux de réhabilitation de la STEP de Kharas I.313- Amélioration des capacités interne aux STEP d'analyser et suivre la qualité de l'eau.
A.32 - Développement des infrastructures de distribution des eaux usées traitées en sortie des STEP	I.321 - 2 études de faisabilité technique d'extension du réseau de REUT	I.321 – 0 étude réalisée	I.321 -2 diagnostics techniques de situation et de réhabilitation des réseaux de REUT
	I.322 -2 programmes de travaux sur les réseaux de REUT	I.322 – 0 programme d'investissement réalisé	I.322 -2 programmes de travaux sur les réseaux de REUT (si nécessaires)
A.33 - Mise en place d'une gestion pérenne par les usagers des eaux usées traitées	I.331 - 1 AUEA enregistrée officiellement pour la gestion de la REUT à Kharas	I.331 – 1 demande de création d'AUEA à Kharas déposée (mais demande gelé par Min Agri en attente de la mise en conformité de la STEP de Kharas)	I.331 - 1 AUEA enregistrée officiellement pour la gestion de la REUT à Kharas
	I.332 - 2 statuts et règlement intérieurs révisés ou créés	I.332 - 0 statut révisé ou créé	I.332 - 2 statuts et règlement intérieurs révisés ou créés
	I.333 - 2 manuels des opérations et de la maintenance des réseaux élaborés	I.333 - 0 manuel des opérations et de la maintenance des réseaux élaboré	I.333 - 2 manuels des opérations et de la maintenance des réseaux élaborés
	I.334 - 2 programmes de gestion de l'irrigation élaborés	I.334 - 0 programme de gestion de l'irrigation élaboré	I.334 - 2 programmes de gestion de l'irrigation élaborés
			I.335 -Réalisation d'une étude sur l'impact socio-environnementale de la REUT en

Commenté [MR1]: Nouvelle activité proposé en T2-Réallocation des fonds non utilisés dessus

A.34. - Appui aux agriculteurs à la valorisation efficace des eaux usées traitées	I.341 - 12 formateurs formés aux techniques et pratiques d'irrigation	I.341 – 1 stage de formation de formateurs pour 9 agronomes palestiniens aux bonnes pratiques d'irrigation et à la REUT organisé en Jordanie en mai 2024	
	I.342 - 90 agriculteurs formés à la conduite des cultures irriguées par les EUT	I.342a - 1 visite de terrain des agriculteurs de Kharas à Tayasir (création de l'AUEA, activités de REUT) I.342b - 0 agriculteur formé à la conduite des cultures irriguées par les EUT	I.342a - 2 visites de terrain sur sites de REUT en Palestine (Deir Sharaf, Beit Dajan, Anza ?) I.342b - 30 agriculteurs formés à la conduite des cultures irriguées par les EUT
	I.343 - 4 parcelles de démonstration mises en place	I.343 - 0 parcelle de démonstration mises en place	I.343 - 1 parcelle de démonstration mises en place à Tayasir
	I.344 - 60 agriculteurs équipés de matériel de gestion et de pilotage de l'irrigation	I.344 - 0 agriculteur équipé de matériel de gestion et de pilotage de l'irrigation	I.344 - 15 agriculteurs équipés de matériel de gestion et de pilotage de l'irrigation (à Kharas)
			I.345- Etude du modèle économique des Water Users Association (WUA) de l'EAT
Commentaires : Raisons du retard ou des évolutions éventuels (endogène, exogène, activités remises à la T2, activités prévues en T2), si nécessaire et très synthétique	<p>A.31 – Du retard a été pris dans la réalisation des diagnostics des STEP et des mesures correctives du fait de l'impossibilité de missionner un expert international avant mai 2025 à cause de la situation sécuritaire.</p> <p>A.32 – Les études de pré-faisabilité technique, nécessaires au dimensionnement des investissements pour l'extension des réseaux REUT, ont été repoussées pour être alignées avec les orientations des schémas directeurs de développement local de la REUT (cf. A.13). En outre, investissements sur le réseau de REUT à Kharas sont conditionnés à la confirmation de la possibilité de mise en œuvre de la REUT, dépendante de la réhabilitation de la STEP. En conséquence, il a été décidé la réallocation du budget prévu pour l'extension du réseau REUT de Kharas vers la réhabilitation de la STEP Kharas (condition préalable pour possibilité REUT)</p> <p>A.33 – L'accompagnement technique et organisationnel des AUEA a été repoussé pour être synchrone avec création AUA Kharas (demande gelée jusqu'à réhabilitation STEP et garantie atteinte niveau de traitement des eaux usées conforme aux normes de REUT) Par ailleurs, des questionnements sur la modification de la typologie d'agriculture que la mobilisation de l'Eau Usée Traitée entraîne ont émergés. D'une agriculture familiale, on semble basculer vers une agriculture de marché. Une pré-étude est utile pour essayer de tirer des prévisions et anticiper des effets non désirés. Cette étude sera limitée car peu d'expérience de REUT existe en Cisjordanie actuellement.</p> <p>A.34 – L'installation des parcelles de démonstration a été repoussée à Kharas à cause de l'interdiction de la REUT tant que la STEP n'est pas en mesure de produire une eau traitée conforme aux standards de REUT du MoA. Une ou des parcelles sont prévues à Tayasir en 2026 suite à la réalisation de la monographie et à l'identification des besoins</p>		

Commenté [MR2]: Nouvelle activité

Commenté [MR3]: Justification nouvelle activité proposée

A.34 – Les formations agricoles sur les bonnes pratiques d’irrigation ont été repoussées en raison du manque d’agriculteurs impliqués sur les deux sites : (i) 0 agriculteur faute de REUT possible à Kharas ; et (ii) seulement 3 agriculteurs actifs à Tayasir en 2024 et 2025.

A.35- Afin d’assurer la pérennité des WUA, il est indispensable de les accompagner à penser leurs modèles économiques en cohérence avec la réalité des coûts du traitement de l’eau, le besoin d’assurer les coûts d’entretien des équipements d’irrigation et le coût des investissements, la rentabilité des cultures etc...

Commenté [MR4]: Justification nouvelle activité

D. Etat de la relation partenariale et évolutions significatives des partenariats

Le projet bénéficie d’une très bonne qualité de la relation avec les partenaires :

- 1- **Avec le partenaire principal Al Ard en premier lieu** : Comme lors de la phase 1, ce partenaire fait preuve d’un très fort engagement et la qualité de la communication reste excellente. La qualité de la coordination pour la mise en œuvre du projet a néanmoins pâti d’influences externes au partenaire lui-même. En effet l’impact des pressions exercées par Israël sur Al Ard reste vif, comme sur toutes les ONG palestiniennes actives en zone C et militant pour la défense des droits des Palestiniens. D’autre part le retrait de plusieurs bailleurs importants, dont la coopération des Pays-Bas, a contribué à fragiliser l’équilibre financier de l’ONG et a entraîné le départ de plusieurs cadres historiques (dont le coordinateur des programmes, mobilisé lors de la phase 1 du projet et avec lequel la phase 2 du projet avait été conçue). Al Ard a également eu du mal à stabiliser le personnel nouvellement recruté dont tout particulièrement l’ingénieur eau affecté au projet (le projet a connu 2 démissions en 2024 ce qui a nui à la régularité du travail de terrain pendant toute cette première année). Néanmoins la stabilisation de ce poste depuis début 2025 et le recrutement, à l’initiative et sur le budget propre d’Al Ard, d’un second ingénieur eau à partir du second semestre 2024 a largement permis au projet de prendre un nouveau rythme de mise en œuvre à partir de 2025. Ces deux ingénieurs se sont en effet révélés très compétents et motivés. Leurs compétences en outre ont été grandement renforcées grâce au programme de renforcement des capacités du projet (formations en France, échanges avec experts du réseau d’Experts-Solidaires et de la Fondation Véolia)
- 2- **Avec les collectivités locales et les opérateurs de l’eau locaux également** : Les deux opérateurs de l’eau, véritables partenaires dès la conception du projet, sont totalement impliqués et appuient la mise en œuvre des activités. Leur implication a été cruciale, tout particulièrement en 2024 et 2025, alors que les territoires ruraux étaient très difficiles d’accès. Leur rôle est grandissant au fur et à mesure que se sont mises en œuvre les activités structurantes du projet (notamment l’élaboration des plans directeurs locaux). Structures intercommunales par nature, ces institutions locales jouent également un fort rôle pour communiquer avec les autorités locales (gouvernorat et collectivités). Enfin les collectivités, notamment sensibilisées par les opérateurs de l’eau, ont affirmé leur soutien au projet, tout particulièrement la commune de Kharas qui manifeste un intérêt réel pour le projet et fournit un appui sans faille à sa mise en œuvre.
- 3- **Avec les institutions nationales enfin** : Notamment avec la direction en charge de la REUT avec laquelle la communication est régulière et très qualitative. Toutefois, faute de moyens en cette période de grave crise financière pour l’Etat de Palestine, l’implication des directions locales du MoA reste, à ce stade, limitée.

E. Autres évolutions significatives

Du fait des difficultés du partenaire principal Al Ard, affaibli par les conséquences des pressions israéliennes et du retrait de nombreux bailleurs depuis 2021, et malgré les efforts de sa direction avec laquelle la relation de confiance reste forte, il convient de noter que la gouvernance du projet est essentiellement assurée par Experts-Solidaires

Néanmoins le pilotage du projet reste très ancré au niveau local grâce à la consultation des autres partenaires du projet, les deux opérateurs de l'eau locaux, Tubas Water Utility et North Hebron Joint Services Council.

Ainsi si le renforcement du rôle de la société civile dans la gouvernance locale de l'eau est en deçà des attentes initiales du projet, cette architecture à plusieurs acteurs, conçue dès le début comme un moyen de mitigation des risques, permet néanmoins d'assurer une implication forte des acteurs locaux dans la mise en œuvre du projet et le renforcement des compétences locales.

F. Etat de réalisation des engagements particuliers

G. Conclusions

La mise en œuvre de la tranche 1 a été grandement impactée par des facteurs externes autant qu'internes.

- En premier lieu, bien évidemment la répression israélienne en Cisjordanie depuis octobre 2023 a été aussi brutale qu'inattendue et a fortement réduit la capacité de mise en œuvre, tout d'abord pour les partenaires sur le terrain mais aussi pour Experts-Solidaires et son réseau d'experts depuis l'étranger.
- Dans un second temps, les constats et hypothèses sur lesquels s'était appuyée la conception du projet se sont révélés partiellement inexacts. Ainsi à Kharas notamment, les dysfonctionnements de la STEP, insoupçonnés au départ, ont contraint le projet à devoir se concentrer d'abord sur la remise en état de la capacité d'assainissement avant de pouvoir travailler sur le développement de la REUT sur ce territoire. A Tayasir, le nombre attendu d'irrigants s'est révélé largement inférieur aux hypothèses. Les autres agriculteurs, cibles du projet, paraissant ne pas être aussi motivés pour la REUT.
- Enfin la fragilité, à son corps défendant, du partenaire local principal, Al Ard, était connue mais était peut être sous-estimée au regard de la pression israélienne renforcée depuis 2023. Cette fragilisation a eu des conséquences sur la capacité d'action du partenaire local et a ralenti la mise en œuvre du projet malgré son engagement indéfectible. A contrario les autres partenariats, notamment ceux passés avec les opérateurs locaux de l'eau, se sont révélés encore plus essentiels que prévus.

Ces aléas ont entraîné la nécessité de devoir réorganiser le projet dans ses modalités de mise en œuvre mais pas dans sa logique d'intervention :

- Un important travail d'actualisation de la situation sur le terrain a tout d'abord été entrepris (réalisation de monographies et d'études de base) en préalable à la mise en œuvre des activités structurantes (notamment les investissements) ;
- Dans un second temps la séquence de mise en œuvre des activités a été repensée et a abouti aux propositions d'ajustements suivantes :

Activités	Argumentaire	Ajustements proposés pour la Tranche 2
Résultat 1 : Les capacités de gouvernance et de gestion participative des ressources en eau sont améliorées		
A.11 - Création de 2 Comités Techniques locaux de l'eau	Suite aux discussions avec les partenaires locaux (Al Ard, et opérateurs de l'eau), décision de ne pas créer de Comités Techniques de l'eau car perçus comme trop institutionnels et pas assez opérationnels, au risque d'alourdir la mise en œuvre du projet au lieu de le simplifier.	Création de 2 Comités Locaux de l'Eau, composés des acteurs locaux de l'eau, plus opérationnels et plus participatifs,
A.12 - Sensibilisation et formation des Comités Techniques sur les thématiques GIRE et REUT	Trop d'ateliers de formation et de visites d'échanges prévus compte tenu des difficultés de déplacement en Cisjordanie et du temps restant sur le projet.	Maintien de 4 ateliers (cf A.14). Annulation des visites d'échanges entre CLE.

Activités	Argumentaire	Ajustements proposés pour la Tranche 2
A.13 - Elaboration d'un plan de développement de l'assainissement et de la REUT pour chacun des 2 territoires ciblés	En cours	Maintien tel que prévu.
A.14 - Organisation d'ateliers de concertation territoriale publique sur les schémas d'assainissement et de REUT		Maintien de 4 ateliers (2 par CLE : (i) sensibilisation à la GIRE participative et enjeux locaux ; (ii) consultation sur les plans directeurs locaux d'assainissement et de REUT).
A1.5 -Renforcement des capacités du partenaire OSC palestinien à la vulgarisation de la GIRE et la REUT	A son initiative et sur son propre budget dans un premier temps, Al Ard a recruté un second ingénieur eau, ce qui a permis de renforcer très efficacement la capacité de travail sur les deux territoires du projet simultanément.	Compte tenu de la nécessité de maintenir ce dispositif alors qu'Al Ard fait face à des finances incertaines, le projet propose de prendre en charge le coût de ces deux ingénieurs.
Résultat 2 : Un cadre socio-économique et technique permettant l'amélioration de l'assainissement collectif dans les territoires ciblés est fonctionnel		
A.21 - réalisation d'une campagne de sensibilisation « Eau, Assainissement et Hygiène » (WASH).		Initialement prévu comme une campagne visant à promouvoir auprès des ménages l'importance de payer la connexion au réseau d'assainissement principale, celle-ci sera revu afin de sensibiliser à la pollution environnementale causé par les fosses septiques mal conçues et la vidange sauvage dans l'environnement d'une part et organiser des visites de la station d'épuration par des groupes scolaires.
A.22 - Appui à la mise en place d'un dispositif d'incitation financière pour le développement de l'assainissement collectif.	Le climat n'est pas jugé propice à une réflexion sur le renforcement des mécanismes de financement de l'assainissement par les usagers de l'eau. Ceux-ci sont en effet dans une situation financière critique suite aux rétorsions prises par Israël depuis octobre 2023 (perte d'emploi des ouvriers palestiniens travaillant en Israël, non-paiement des fonctionnaires par l'Etat de Palestine en situation de quasi banqueroute, ralentissement économique généralisé...). Par ailleurs, plusieurs bailleurs prévoient d'accompagner l'Autorité de l'Eau (PWA) pour la réalisation de diagnostics et d'études concernant la situation économique et financière des opérateurs de l'eau et les moyens de les renforcer. En conséquence les études locales envisagées perdent de leur intérêt face à ces études de portée nationale.	Annulation de cette activité
Résultat 3 : La réutilisation agricole des eaux usées traitées (REUT) est développée		

Activités	Argumentaire	Ajustements proposés pour la Tranche 2
A.31 - Amélioration du fonctionnement des deux STEP existantes dans les territoires ciblés.	Le diagnostic des STEP réalisé par l'expert de la Fondation Veolia en mai 2025 a montré le besoin de formations des cadres techniques des STEP.	Remplacement du voyage d'étude sur les AUEA en Jordanie prévu (cf. A.33) au profit d'une formation technique en France, en partenariat avec la fondation Veolia, pour les cadres des deux STEP et les ingénieurs eau d'Al Ard.
A.32 - Développement des infrastructures de distribution des eaux usées traitées en sortie des STEP		
A.33 - Mise en place d'une gestion pérenne par les usagers des eaux usées traitées		
A.34. - Appui aux agriculteurs à la valorisation efficace des eaux usées traitées	<p>Très peu d'agriculteurs sont impliqués dans la REUT sur les deux territoires (3 à 4 seulement à Taysasir actuellement) et peu le seront d'ici à la fin du projet (une 15aine d'agriculteurs à Kharas si la REUT est autorisée)</p> <p>Vu le faible nombre d'agriculteurs impliqués dans la REUT, il n'est pas pertinent de mettre en place 4 parcelles de démonstration d'ici à la fin du projet</p>	<p>Réduction du nombre de personnes formées à la conduite des cultures irriguées par les EUT de 90 à une 20aine d'agriculteurs.</p> <p>Réduction de 4 à 1 ou 2 parcelles de démonstration (à Taysasir)</p>

II. COMPTE RENDU FINANCIER

A. Introduction

Comme détaillé dans le rapport d'exécution intermédiaire, la mise en œuvre de la tranche 1 du projet GIREUT a été fortement impactée par des facteurs exogènes majeurs (dégradation du contexte sécuritaire en Cisjordanie, restrictions de déplacement, fermeture des frontières) ainsi que par des ajustements endogènes liés à l'évolution des hypothèses techniques initiales, notamment concernant le fonctionnement des stations d'épuration (STEP) et la faisabilité opérationnelle de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT).

Ces évolutions ont entraîné des retards significatifs dans la réalisation de plusieurs activités structurantes, une reprogrammation de la séquence de mise en œuvre, ainsi que des réallocations internes de certaines lignes budgétaires, se traduisant par des écarts supérieurs à 10 % entre les dépenses réalisées et les prévisions initiales de la tranche 1. La consommation budgétaire globale de la tranche 1 s'établit ainsi à environ 70 % du budget prévisionnel, ces écarts étant cohérents avec l'état d'avancement technique du projet.

Les principales explications par catégorie budgétaire sont présentées ci-après.

1. Immobilier, équipements techniques et mobilier

La catégorie « Immobilier, équipements techniques et mobilier » présente des écarts significatifs à la baisse par rapport au prévisionnel de la tranche 1.

Initialement, plusieurs lignes budgétaires étaient prévues pour :

- des équipements de modernisation de l'irrigation,
- l'équipement de parcelles de démonstration,
- ainsi que des investissements liés au développement des réseaux de REUT, notamment à Kharas.

Or, comme détaillé dans le rapport technique, le diagnostic fonctionnel des STEP, réalisé tardivement en mai 2025, a mis en évidence des dysfonctionnements majeurs, en particulier sur la STEP de Kharas. Ces dysfonctionnements ont conduit les autorités compétentes à interdire temporairement la distribution de l'eau traitée aux agriculteurs, rendant impossible la mise en œuvre de la REUT sur ce territoire en tranche 1.

En conséquence :

- les investissements liés à l'extension des réseaux de REUT,
- l'équipement des agriculteurs,
- ainsi que la mise en place des parcelles de démonstration,

ont été reportés à la tranche 2, voire ré-alloués, expliquant une non-consommation de cette catégorie en tranche 1.

Une partie des crédits initialement prévus a été réorientée vers la préparation de la réhabilitation de la STEP de Kharas, condition préalable indispensable à toute REUT, conformément aux ajustements proposés pour la tranche 2.

2. Frais de services, achats et locations

Cette catégorie présente également des écarts supérieurs à 10 %, principalement dus au report ou à l'annulation de nombreuses activités de formation, de concertation et de sensibilisation.

En particulier :

- les ateliers de formation des comités techniques et des acteurs locaux,
- les ateliers d'échanges entre pairs,
- ainsi que plusieurs actions de sensibilisation territoriale,

n'ont pas pu être organisés en tranche 1, du fait :

- de l'impossibilité de tenir de grands rassemblements en 2024,
- des restrictions de déplacement des partenaires locaux,
- et du retard pris dans la création des instances locales de gouvernance (Comités Locaux de l'Eau).

Ces reports expliquent la faible consommation des lignes liées aux fournitures, consommables, locations de salles, transports locaux et prestations logistiques, initialement prévues pour accompagner ces activités.

À l'inverse, certaines dépenses ponctuelles (restauration, logistique locale) ont été engagées de manière ciblée lors d'activités maintenues ou reprogrammées, sans toutefois compenser les reports structurels de la tranche 1.

3. Frais d'études, de consultances et de prestations externes

La catégorie « Frais d'études, de consultances et de prestations externes » présente une structure de consommation différenciée, avec à la fois des reports et des réallocations internes.

D'une part, plusieurs études ou formations prévues initialement (études techniques d'extension des réseaux de REUT, études des dispositifs d'incitation financière à l'assainissement, formations des associations d'usagers de l'eau usée traité-AEUEA) ont été annulées, à la suite :

- des discussions avec les opérateurs de l'eau,
- du manque de pertinence suite à des difficultés techniques rencontrées en amont des études ou formation (pas d'eau de qualité suffisante à Kharas, trop peu d'AUEA réellement fonctionnels)
- et de la perte de pertinence de certaines études locales face à des initiatives nationales portées par d'autres bailleurs.

D'autre part, la tranche 1 a vu la montée en charge de prestations d'expertise ciblées, notamment :

- renforcement des capacités des cadres techniques agricoles à la REUT en Jordanie.

Ces ajustements expliquent des écarts importants entre lignes, tout en restant cohérents avec l'évolution stratégique du projet telle que décrite dans le rapport narratif.

4. Frais de voyages, de déplacements et de mission

Les frais de voyages et de missions présentent des écarts très significatifs à la baisse par rapport au budget prévisionnel de la tranche 1.

Comme indiqué dans le rapport technique :

- les missions internationales des équipes d'Experts-Solidaires ont été longtemps suspendues,
- plusieurs voyages d'étude prévus ont été annulés, notamment le voyage en France des partenaires palestiniens à l'automne 2025, du fait de la fermeture des frontières. Une mission réduite technique a pu cependant avoir lieu, expliquant des charges mobilisées malgré tout sur cette ligne.
- certaines missions ont été réduites en durée ou en effectif, ou remplacées par des appuis à distance.

Ces contraintes expliquent la sous-consommation des lignes liées aux billets d'avion, per diem, hébergement et transports internationaux, malgré la réalisation de quelques missions techniques ciblées en fin de tranche 1.

6. Ressources humaines

La catégorie « Ressources humaines » présente également des écarts notables, liés à l'évolution du mode de mobilisation du partenaire local Al Ard.

Comme détaillé dans le rapport d'exécution :

- l'instabilité de l'équipe d'Al Ard en 2024 a ralenti la mise en œuvre opérationnelle,
- certaines lignes prévues sous forme de staff interne vont être partiellement remplacées par des prestations de consultance,

Ces ajustements expliquent les écarts observés entre prévisionnel et réalisé, tout en préparant une reconfiguration plus robuste des ressources humaines pour la tranche 2, comme proposé dans les ajustements budgétaires.

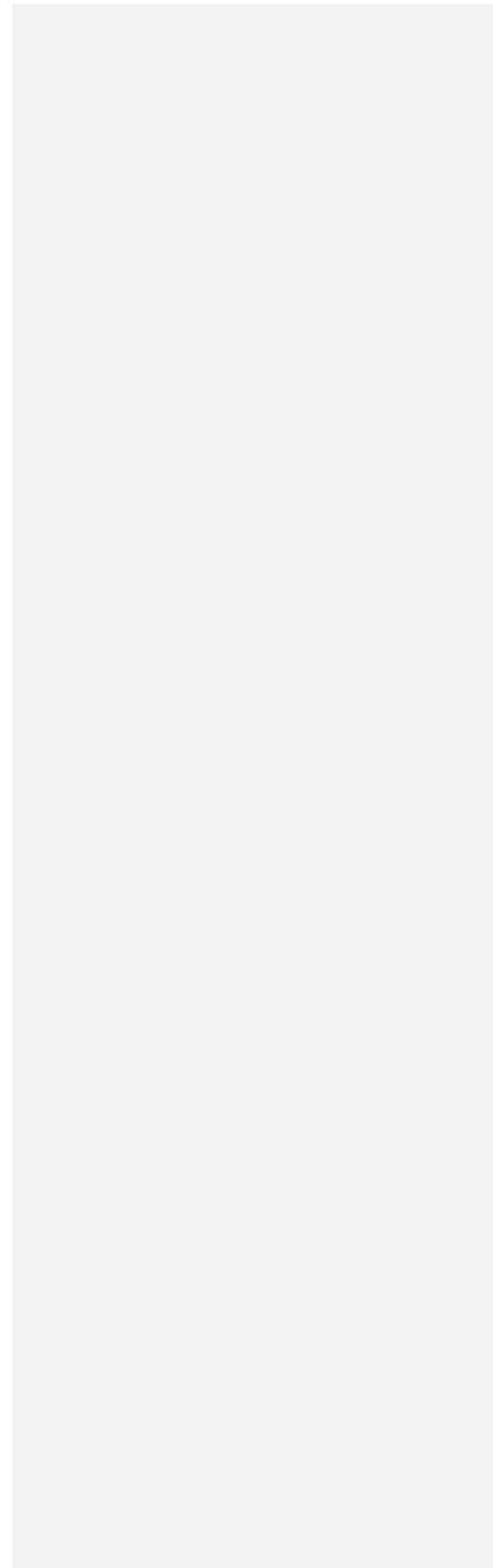
Conclusion générale

En synthèse, les écarts sur la tranche 1 s'expliquent par :

- des contraintes sécuritaires exceptionnelles,
- des retards structurels dans les activités préalables,
- et une révision progressive des hypothèses techniques, notamment concernant la REUT à Kharas et la mobilisation des agriculteurs.

Ces écarts ne traduisent pas une remise en cause de la logique d'intervention du projet, mais une **adaptation nécessaire et documentée** de sa mise en œuvre, afin de garantir la pertinence, la

B. Canevas financier



N° projet : Tranche 1 : 18 mois Tranche 2 : 18 mois		Total dépenses prévisionnelles (convention) (en €)	Dépenses prévisionnelles (convention) Tranche 1 (en €)**	Dépenses réalisées Tranche 1 (en €)	(automatique) Variation réalisée / prévisionnel Tranche 1 (en %)	(automatique) Dépenses prévisionnelles (convention) Tranche 2 (en €)	Dépenses révisées Tranche 2 (en €)**	(automatique) Variation révisé / prévisionnel Tranche 2 (en %)	(automatique) Part des dépenses prévisionnelles total dépenses prévisionnelles (convention) (en %)
Types de dépenses (en €) (à détailler et sigles à expliciter)									
1- Immobilier, équipements techniques et mobilier									
- Dont immobilier, locaux, terrains, infrastructures									
- Dont équipements techniques et véhicules									
Equip_01	Equipement espace 312P	4 000	2 000	0	-100%	2 000	15 000	650%	1%
Buil_01	Bâtiment technique	35 000	0	0	-100%	35 000	30 000	-14%	5%
Equip_01	Équipement de modulation de fréquence	20 000	10 000	0	-100%	10 000	10 000	50%	3%
Equip_01	Équipement de panneaux de démodulation	10 000	10 000	0	-100%	0	3 000	-	1%
- Dont logiciel filtrage									
- Dont mobilier									
Sous total 1 - Immobilier, équipements techniques et mobilier		69 000	22 000	0	-100%	47 000	63 000	-100%	10%
2- Frais de services, achats et locations									
- Dont intrants, matières premières, marchandises et autres approvisionnements									
- Dont fournitures et consommables									
Form_01	Formation des agriculteurs (Bourbonnais, Indochine, divers)	14 400	10 000	0	-100%	4 400	6 000	36%	2%
Form_01	Retour de formation en matière de conseil agricole (CJA Bourbonnais, Indochine, divers)	1 200	0	0	-100%	0	1 200	200%	0%
Form_01	Retour d'échange entre pairs sur le terrain (Bourbonnais, Indochine, location inter-bou)	3 750	2 500	622	-75%	1 250	200	-4%	1%
Form_01	Retour d'échange entre pairs par visioconférence (Bourbonnais, Indochine, divers)	1 200	1 200	0	-100%	0	0	-	0%
Form_01	Retour de concertation publique (développement et de REUT)	4 000	2 500	0	-100%	2 000	2 000	0%	1%
- Dont locations hors leasing (salles, véhicules, bureau...)									
Tras_01	Transport local en Patroline	4 000	0	633	-	4 000	4 000	-	1%
- Dont frais de documentation, de publication et de diffusion									
Comm_01	Petite matériel de visibilité (brochures, panneaux publicitaires)	1 000	1 000	722	-27%	0	1 500	-	0%
- Dont autres achats et services extérieurs (téléphone, internet...)									
- Dont autres achats et services extérieurs									
Sous total 2 - Achats et services extérieurs		29 600	17 500	1 982	-69%	12 050	15 900	32%	4%
3- Frais d'études, de consultations et de prestations externes (dont audit et évaluation)									
- Dont frais de services spécifiques au projet (gardénage, entretien, maintenance...)									
- Dont prestations externes spécifiques au projet (experts honoraires, sous-traitance, études techniques...)									
Etud_01	Consultation locale de coordination de projet	30 000	30 000	9 720	-68%	0	78 636	-	0%
Etud_01	Etude et appui au plan de développement de l'assainissement de REUT	10 000	10 000	0	-100%	0	0	-	1%
Etud_01	Etudes techniques d'extension des réseaux de REUT	16 000	0	0	-100%	16 000	16 000	0%	2%
Etud_01	Campagne de sensibilisation (logiciel assainissement)	9 000	4 500	914	-80%	4 500	9 000	7%	1%
Etud_01	Assistance (multimédia) / consultation multilingue (indochine)	15 000	5 000	0	-100%	10 000	0	-100%	2%
Etud_01	Etude d'impact socio-environnemental de la REUT	9 000	5 000	0	-100%	4 000	5 000	23%	1%
Etud_01	Assistance gestion ACVA (assainissement adéquat)	5 000	5 000	0	-100%	0	0	-	1%
Form_01	Formateur et organisateur journées voyages études (indochine) / REUT HAUSA - Indochine	5 000	5 000	0	-100%	0	0	-	1%
Form_01	Formateur de formateurs (journées voyages études indochine) / Indochine et REUT / agriculteurs	5 000	5 000	16 650	333%	27 000	21 000	-22%	8%
Dirp_01	Direction projet Patroline Experts-Solidaires	2 000	27 000	38 000	33%	0	0	-	0%
Eval_01	Préparation de traduction	2 000	1 000	0	-100%	1 000	2 000	100%	0%
Eval_01	- Dont évaluation externe	30 000	15 000	0	-100%	15 000	30 000	100%	4%
Eval_01	Évaluation externe	12 000	0	571	-	12 000	16 340	44%	2%
Sous total 3 - Frais de services, d'études et de prestations externes		198 000	108 500	61 063	-44%	89 500	211 175	134%	29%
4- Frais de voyages, de déplacements et de mission liés au projet									
Form_01	Voyage d'étude GRE en France (Bordeaux, Indochine, Indochine, transport)	26 500	26 500	21 231	-20%	0	23 710	-	4%
Form_01	Voyage d'étude GRE en Indochine (Bordeaux, Indochine, Indochine, transport)	16 500	16 500	0	-100%	0	0	-	2%
Form_01	Formation de formateurs Indochine et REUT en Indochine	10 500	10 500	9 692	-11%	0	0	-	2%
Tras_01	Transport local A2J	10 800	5 800	5 428	-6%	5 000	2 400	-52%	2%
Tras_01	Transport local (matériel) dans le projet	1 500	750	133	-82%	750	6 000	100%	0%
Tras_01	Transport local en France	1 500	750	133	-82%	750	6 000	100%	0%
Tras_01	Déplacements internationaux direction projet et Experts	18 200	10 000	7 955	-29%	6 200	10 436	68%	1%
Form_01	Frais de mission Experts-Solidaires (Indochine) en Indochine	18 200	11 000	3 697	-60%	7 200	14 163	95%	3%
Sous total 4 - Frais de voyages, de déplacements et de mission		101 120	81 450	48 138	-41%	19 670	69 104	200%	1%
5- Activités non ventilables (hors coût RH ou honoraires)									
- Dont fonds d'appels à projets									
- Dont fonds d'urgence (appui juridique...)									
- Dont autres fonds (micro-crédit, microgarantie, microparticipation...)									
- Dont autres fonds									
Sous total 5 - Activités non ventilables		0	0	0		0	0		0%
6- Ressources Humaines (renvoi à l'onglet "Répartition RH" à compléter obligatoirement)									
Dirp_01	Reut AL200 (détails dans onglet RH)	154 800	77 000	67 540	-12%	77 000	20 000	-74%	0%
Dirp_01	Salaires village Experts-Solidaires / détails dans onglet RH	44 700	22 050	30 430	38%	22 050	16 670	-24%	0%
Dirp_01	Valorisation techniques MSM	7 500	4 500	0	-100%	3 000	1 000	-67%	0%
Valo_01	Mécaniciens techniques Région Occidentale	4 500	4 500	300	-93%	2 500	2 500	0%	0%
Valo_01	Valorisation techniques SMOAD	17 700	10 000	600	-64%	7 700	3 600	-48%	0%
Valo_01	Valorisation experts de l'association experts-solidaires	9 000	4 500	9 900	120%	4 500	6 900	11%	0%
Sous total 6 - Ressources Humaines		237 600	99 600	108 770	10%	137 600	48 170	-65%	35%
7- Fonds redistributifs (ne concernent pas les rétrocessions)									
- Dont fonds d'appels à projets									
- Dont fonds d'urgence (appui juridique...)									
- Dont autres fonds (micro-crédit, microgarantie, microparticipation...)									
- Dont autres fonds									
Sous total 7 - Fonds redistributifs		0	0	0		0	0		0%
A-Sous-total coûts directs (1+2+3+4+5+6)		634 670	328 500	219 962	-33%	306 170	399 949	-100%	94%
B- Divers et imprévus (5% maximum de la ligne A)		0	0	159		0	2 000		0%
C-Total coûts directs (A+B)		634 670	328 500	220 121	-33%	306 170	401 949	-100%	94%
D-Coûts indirects		42 330	21 410	28 220	32%	20 920	14 110	-33%	6%
- % maximum de la ligne C (défini dans l'AMI concerné)									0%
TOTAL GENERAL (C+D)		677 000	349 910	248 341	-29%	327 090	416 059	27%	100%
contrôles locaux onglet Ressources									

* Cette colonne peut intégrer également les modifications de dépenses validées par un...
 ** A titre exceptionnel, cette colonne sera renseignée si POSC prévoit des écarts de dépenses d'une ou plusieurs rubriques supérieurs à +/- 20% par rapport à la convention signée.
 *** Cette colonne peut intégrer également une modification des dépenses par ANO ou avenant relatif à la tranche 2. Ces ANO ou avenants peuvent être accordés par l'AFD.

N° du projet : Tranche 1 : 18 mois Tranche 2 : 18 mois Origine des ressources (en €) (à détailler et siges à exploiter)	Total ressources prévisionnelles (convention) (en €)	Ressources prévisionnelles (convention) Tranche 1 (en €)*	Ressources consommées Tranche 1 (en €)	(automatique) Variation consommé / prévisionnel Tranche 1 (en %)	(automatique) Ressources prévisionnelles (convention) Tranche 2 (en €)	Ressources révisées Tranche 2 (en €)**	Ressources consommées Tranche 2 (en €)	(automatique) Variation consommé révisé Tranche 2 (en %)
1- Contribution de l'AFD et des Ministères français								
Subvention de l'AFD (DPA-OSC)	280 000	149 910	109 041	-27%	130 080	130 080		-100%
Part de la subvention AFD (DPA-OSC) reçue en tranche 1 mais non consommée en tranche 1						40 869		-100%
Autres financements AFD (à détailler) :								
Expertise France (dont initiative 5%) (à détailler)					0			
FFEM (à détailler)					0			
FD (à détailler)					0			
...					0			
Tous ministères français - services centraux et déconcentrés (à détailler)								
					0			
					0			
					0			
Sous-total 1 - Contribution AFD et des Ministères français	280 000	149 910	109 041	-27%	130 080	170 959	0	-100%
2- Autres ressources mobilisées								
2.1 - Ressources d'origine privée								
Total des valorisations d'origine privée (cf tableau des valorisations)	9 000	4 500	9 900	120%	4 500	5 000		-100%
Fonds apportés par l'OSC					0			
Autres fonds privés (à détailler)					0			
					0			
					0			
Recettes locales (à détailler)					0			
Participation des bénéficiaires	8 900	0	0		8 900	15 000		-100%
					0			
					0			
Partenaires locaux (à détailler)					0			
					0			
					0			
Sous-total 2.1 - Ressources d'origine privée	17 900	4 500	9 900	120%	13 400	20 000	0	-100%
2.2 - Ressources d'origine publique française et internationale								
Total des valorisations d'origine publique (cf tableau des valorisations)	29 100	16 500	900	-85%	12 600	7 100		-100%
Collectivités territoriales françaises (à détailler)								
Région Occitanie	50 000	30 000	25 000	-17%	20 000	25 000		-100%
Montpellier Métropole Montpellier	30 000	15 000	13 500	-10%	15 000	15 000		-100%
Les Mées	2 000				2 000	0		
Agences de l'eau (à détailler)								
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	288 000	134 000	90 000	-33%	134 000	178 000		-100%
					0			
					0			
UE (à détailler)					0			
					0			
Agences des Nations-Unies (à détailler)					0			
					0			
Pouvoirs publics nationaux (à détailler)					0			
					0			
Coopérations bilatérales (à détailler)					0			
					0			
Etablissements publics hors tutelle de l'Etat (à détailler)					0			
					0			
					0			
Etablissements publics sous tutelle de l'Etat (à détailler)					0			
					0			
					0			
Sous-total 2.2 - Ressources d'origine publique française et internationale	379 100	195 500	129 400	-34%	183 600	225 100	0	-100%
Sous-total 2 - Autres ressources mobilisées	397 000	200 000	139 300	-30%	197 000	245 100	0	-100%
TOTAL GENERAL DES RESSOURCES	677 000	349 910	248 341	-29%	327 080	416 059	0	-100%
Contrôles totaux angle/ Dépenses	0	0	0		0	0	0	
Calcul du reliquat AFD								
Part subvention AFD reçue en Tranche 1 (à saisir manuellement)	149 910							
Part subvention AFD consommée en Tranche 1 (automatique)	109 041							
Reliquat à consommer en Tranche 2 (automatique)	40 869							
Part subvention AFD reçue en Tranche 2 (à saisir manuellement en Tranche 2 uniquement)								
Part subvention AFD consommée en Tranche 2 (automatique)	0							
Montant de la subvention AFD à rembourser en fin de projet dans le cas d'une sous consommation du budget	40 869							

Ce montant ne sera
prélevé en compte par
l'AFD qu'en fin de
projet lors de la
remise de compte
rendu financier final.



MAHE Jean-Pierre, directeur, 18/04/2023

* Cette colonne peut intégrer également les modifications de ressources validées par un ANO accordé après la signature de la convention.
** A titre exceptionnel, cette colonne sera renseignée si l'OSC prévoit des écarts de ressources d'une ou plusieurs rubriques supérieurs à +ou-20% par rapport à la convention signée.

